

08.04.2021 - 08:00 Uhr

Engraisser des veaux avec moins d'antibiotiques, c'est possible

Bern (ots) -

Quelques mesures simples peuvent permettre aux agriculteurs de réduire considérablement l'usage des antibiotiques et d'améliorer le bien-être animal, sans perte de compétitivité. C'est ce que révèlent des scientifiques bernois dans le cadre d'un essai pratique unique à ce jour en Suisse fondé sur la méthode "veau en plein air" développée par leurs soins.

L'engraissement des veaux en Suisse requiert de grandes quantités d'antibiotiques - même si le secteur a pu réduire leur utilisation au cours des années passées. De nombreuses exploitations hésitent toutefois à prendre des mesures supplémentaires dont l'impact sur la rentabilité n'est souvent pas clairement établi. Des chercheurs et des chercheuses de l'Université de Berne ont désormais mis au point un système d'engraissement qui utilise moins d'antibiotiques et qu'ils ont testé de manière approfondie dans la pratique. Le résultat de ce projet soutenu par le Fonds national suisse (FNS) dans le cadre du Programme national de recherche "Résistance aux antimicrobiens" (PNR 72) et par IP-SUISSE, la Fédération des coopératives Migros et l'Office fédéral de l'agriculture est clair: par rapport à la norme établie du label IP-SUISSE, l'utilisation d'antibiotiques dans les fermes expérimentales a pu être massivement réduite, le bien-être des animaux amélioré et la rentabilité maintenue à un niveau comparable.

Les premières semaines sont décisives

Pour le projet "veau en plein air", une équipe réunie autour de Mireille Meylan, directrice de l'étude à la Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne, a commencé par analyser les raisons pour lesquelles les veaux à l'engraissement développent des pathologies qui rendent nécessaire le recours aux antibiotiques. L'attention s'est portée avant tout sur les pneumonies, qui sont fréquentes à l'engraissement et qui constituent la raison principale des traitements aux antibiotiques. "De nombreux animaux sont exposés à de gros risques d'infection, surtout au cours des premières semaines de leur vie, déclare Mireille Meylan. Les agents pathogènes se propagent souvent très rapidement parce que les veaux sont mêlés à d'autres lors du transport depuis la ferme où ils sont nés jusqu'à l'exploitation d'engraissement, où ils rejoignent des groupes encore plus grands à leur arrivée."

C'est là qu'intervient la nouvelle approche: Les éleveurs n'achètent des veaux supplémentaires que dans des fermes situées à proximité et les transportent directement afin d'éviter qu'ils entrent en contact avec des animaux issus de différentes exploitations. Pendant les premières semaines qui suivent leur arrivée, les animaux se tiennent dans des igloos individuels à l'air libre et sont vaccinés contre les pneumonies. C'est seulement après cette quarantaine qu'ils sont réunis en petits groupes de dix au maximum et ils passent sous cette forme le reste de leur période d'engraissement, qui s'élève en moyenne à quatre mois. Ils restent toujours dehors où ils disposent d'un igloo collectif et d'un enclos abondamment paillé et couvert.

Des animaux en meilleure santé

La question de savoir s'il en résultait véritablement des animaux en meilleure santé et une réduction de l'usage des antibiotiques a été testée dans dix-neuf exploitations d'engraissement situées dans les cantons de Berne, Fribourg, Lucerne, Argovie et Soleure durant douze mois. Des scientifiques de l'Université de Berne se sont rendus au moins une fois par mois dans chacune de ces fermes, consignait l'état de santé et le bien-être des veaux à chaque visite. Ils ont fait de même dans dix-neuf exploitations de contrôle situées dans la même région qui produisent suivant les prescriptions d'IP-SUISSE, un label aux exigences élevées en matière de bien-être animal. "Nous avons ainsi obtenu une comparaison directe entre les méthodes", déclare le vétérinaire Jens Becker qui a réalisé la plupart des examens de santé. Il est apparu que les "veaux en plein air" non seulement souffraient moins d'affections des voies respiratoires et de l'appareil digestif, mais aussi qu'ils mouraient plus rarement prématurément. "C'est remarquable, notamment parce que les fermes de comparaison ont également obtenu des résultats tout à fait exemplaires en ce qui concerne la santé des animaux", déclare Jens Becker.

Cinq fois moins d'antibiotiques

Avec l'aide des agriculteurs, Jens Becker a également répertorié avec soin le recours aux antibiotiques, l'objectif principal du projet étant de le diminuer. "Ce que nous avons vu a clairement dépassé nos attentes", déclare-t-il. Si un veau sur deux a dû recevoir des antibiotiques au cours de sa vie dans les exploitations servant de comparaison, seul un sur six en a eu besoin parmi les "veaux en plein air". La différence était encore plus flagrante pour le temps total de traitement: cinq fois moins de jours de traitement ont été enregistrés dans les fermes avec le nouveau concept que dans les fermes de comparaison.

Pour ainsi dire pas de différences sur le plan économique

Enfin, l'équipe de Mireille Meylan a également examiné le projet sous l'angle économique, cet aspect étant décisif pour la mise en oeuvre pratique. Elle a calculé à cet effet les charges spécifiques d'un éleveur par veau - du prix d'achat au fourrage, en passant par le travail requis. L'équipe l'a fait une première fois en se fondant sur les chiffres réels dérivés du projet et une seconde fois en reprenant des moyennes pour certains postes de coûts dans le "catalogue des marges brutes" des branches de production agricoles qui paraît chaque année. Malgré de petites différences, les deux variantes ont révélé que l'engraissement d'après la méthode "veau en plein air" équivaut dans une large mesure à l'engraissement labellisé IP-SUISSE d'un point de vue économique.

"Ce n'est pas étonnant, déclare Ueli Straub d'AGRIDEA, de la centrale de vulgarisation agricole des services cantonaux, qui a

participé à ce pan de l'étude. Le fourrage et le prix d'achat de l'animal représentent 90 pour cent des coûts variables pour un veau d'engraissement". Les autres facteurs ne pèsent donc pas lourd dans la balance. En outre, les avantages et inconvénients respectifs de chaque système se neutralisent dans une large mesure: Le léger surplus de travail pour les "veaux en plein air" est compensé, entre autres, par une mortalité plus basse et une bonne performance d'engraissement.

Une solution pragmatique pour l'avenir

Mireille Meylan tire un bilan extrêmement positif du projet: "Nous avons montré que l'on pourrait réduire fortement l'usage des antibiotiques, du moins dans les exploitations familiales d'engraissement des veaux. Et ce de manière très pragmatique et pertinente aussi sur le plan économique". Pour les calculs de rentabilité, on est toutefois parti du principe que les agriculteurs travaillant selon la méthode "veau en plein air" reçoivent, tout comme les exploitations IP-SUISSE, des paiements directs (contributions SRPA) du fait que les animaux ont suffisamment d'accès à l'air libre d'après un standard déterminé. Toutefois, ce n'est pas encore le cas pour l'instant à cause du toit au-dessus de l'enclos paillé. Pour que le projet puisse être mis en oeuvre à large échelle, il faudrait maintenant par conséquent la reconnaissance des labels, des offices fédéraux et des grands distributeurs. L'expérience montre qu'il s'agit là d'un long chemin à parcourir, comme le précise Mireille Meylan. Mais il ne devrait plus faire de doute que c'est une option possible et que le jeu en vaut la chandelle dans la lutte contre l'antibiorésistance.

J. Becker et al.: Effects of the novel concept "outdoor veal calf" on antimicrobial use, mortality and weight gain in Switzerland. Preventive Veterinary Medicine (2020). [doi: 10.1016/j.prevetmed.2020.104907](https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2020.104907),

L. Moser et al.: Welfare Assessment in Calves Fattened According to the "Outdoor Veal Calf" Concept and in Conventional Veal Fattening Operations in Switzerland. Animals (Basel) (2020). [doi: 10.3390/ani10101810](https://doi.org/10.3390/ani10101810),

J. Becker et al.: Vergleichende Wirtschaftlichkeitsanalyse des Kälbermastsystems "Freiluftkalb" und der konventionellen IP-SUISSE- Labelmast. Schweizer Archiv für Tierheilkunde (2021). [doi: 10.17236/sat00293](https://doi.org/10.17236/sat00293),

Le Programme national de recherche "Résistance aux antimicrobiens" (PNR 72)

Dans le monde entier, un nombre croissant d'agents pathogènes deviennent résistants aux antibiotiques. Les médicaments perdent en efficacité et des infections que l'on pouvait facilement traiter jusqu'à présent se transforment en maladies mortelles. Le Programme national de recherche "Résistance aux antimicrobiens" (PNR 72) cherche des solutions pour contrer cette évolution.

Comme les bactéries résistantes aux antibiotiques circulent entre les êtres humains, les animaux et l'environnement, le PNR privilégie une stratégie One-Health, basée sur une approche globale et interdisciplinaire. Le PNR 72 poursuit trois objectifs principaux:

- acquérir de nouvelles connaissances sur le développement et la transmission des gènes de résistance afin d'en briser les mécanismes.
- développer des techniques de diagnostic plus rapide et découvrir de nouvelles molécules antimicrobiennes pour améliorer le traitement des êtres humains et des animaux.
- établir des mesures pour que les médecins, vétérinaires et éleveurs utilisent les antibiotiques de manière plus mesurée.

Le PNR dispose d'une enveloppe financière de 20 millions de francs. La recherche s'étend sur cinq ans.

Le texte de ce communiqué de presse, des images à télécharger et de plus amples informations sont disponibles sur le [site Internet](#) du Fonds national suisse.

Contact:

Prof. Dr. Mireille Meylan
Clinique des Ruminants
Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne
Bremgartenstrasse 109a
3001 Berne
Tél.: +41 31 631 23 44
E-mail: mireille.meylan@vetsuisse.unibe.ch

Mireille Meylan et Jens Becker répondront aux questions de la presse relatives au projet de recherche "veau en plein air" le 8 avril 2021 de 11h à 12h par Zoom. Vous pouvez vous annoncer sous l'intitulé "Zoom veau en plein air" auprès de nfp72@snf.ch. Veuillez indiquer votre nom et celui de votre média.